

Projet d'Amélioration de Pêche (FIP) Raie Bouclée en Manche-Est



HISTORIQUE DEMARCHE
PRE-EVALUATION MSC
OBJECTIFS DU FIP
PLAN D'ACTIONS DU FIP
ENJEUX D'UN TAC MONO-SPECIFIQUE
LETTRE ENGAGEMENT CNPMM



HISTORIQUE DEMARCHE

2017/2018: Rencontres et Groupe de travail Carrefour/ WWF/MSC/ OPs/CRPM

Définition espèces et périmètre certification

→ Plie / Raie bouclée en Manche Est (chalut/ senne/ trémail) en zone 7d

2019 : Sélection OC (SAI Global) + Pré- évaluation - fin 2019

→ Plie- certifiable en l'état- peu de conditions

→ Raie – non certifiable en l'état -7 conditions (score 60-79)

2020 : Analyse et décisions

→ Evaluation MSC : peu intérêt pour Plie seule / coût évaluation complète

→ Evaluation MSC Raie/ Plie + FIP : coût important et échec prévisible / raie

→ Engagement pêcheurie Raie Bouclée dans un FIP

→ Recrutement cabinet expert (Poseidon) pour élaboration plan d'action et suivi FIP



PRE-EVALUATION MSC

7 CONDITIONS (score < 80)

Principe 1 - Stock

Principe	Composant	Indicateur de Performance	Pré-évaluation Année 0
1	Résultat	1.1.1 Etat du stock	60-79
		1.1.2 Reconstitution du stock	---
	Stratégie de capture (Gestion)	1.2.1 Stratégie de capture	60-79
		1.2.2 Règles et outils de contrôle des	60-79
		1.2.3 Information et suivi	60-79
		1.2.4 Évaluation de l'état du stock	≥80

Stock non défini de manière analytique. Pas de points de référence (catégorie 3)

Pas de stratégie de capture définie / seul stock raie bouclée (TAC pluri espèces)



PRE-EVALUATION MSC

Principe 2 - Environnement

Principe	Composant	Indicateur de Performance	Pré-évaluation (actualisée) Année 0
2	Espèces primaires	2.1.1 Etat	≥80
		2.1.2 Stratégie de gestion	≥80
		2.1.3 Information	≥80
	Espèces secondaires	2.2.1 Etat	<60
		2.2.2 Stratégie de gestion	<60
		2.2.3 Information	≥80
	Espèces ETP	2.3.1 Etat	≥80
		2.3.2 Stratégie de gestion	≥80
		2.3.3 Information	≥80
	Habitats	2.4.1 Etat	60-79
		2.4.2 Stratégie de gestion	60-79
		2.4.3 Information	≥80
	Ecosystème	2.5.1 Etat	≥80
		2.5.2 Stratégie de gestion	≥80
		2.5.3 Information	≥80

Unité d'évaluation senne danoise:
IPs 2.2.1. et 2.2.2 – pour le rouget-
barbet de roche

Pendant l'élaboration du FIP:
Passage à <60 selon les données
recueillies sur la base de données
et principe de précaution (IP 2.4.1)

Impact engin de pêche : score > 80 trémail; score 60-79 chalut et senne

Stock rouget barbet / capture à la senne danoise: pas de preuve / reconstitution du stock



PRE-EVALUATION MSC

Principe 3 - Gestion

Principe	Composant	Indicateur de Performance	Pré-évaluation Année 0
3	Gouvernance et politique	3.1.1 Cadre légal et/ou coutumier	≥80
		3.1.2 Consultation, rôles and respons	≥80
		3.1.3 Objectifs à long terme	≥80
	Système de gestion spécifique de la pêche	3.2.1 Objectifs spécifiques de la pêche	60-79
		3.2.2 Processus de décision	≥80
		3.2.3 Conformité et Application	≥80
		3.2.4 Évaluation des performances de	≥80

Absence objectifs spécifiques explicites pour la pêche de raie bouclée



OBJECTIFS DU FIP

Définition d'un plan d'actions / rapport pré évaluation

- 7 Conditions = 7 Actions / lever sous 5 ans conditions de pré-évaluation-idéalement tous les IP au dessus de 79
- Mise en œuvre et suivi / 3 à 5 ans
- Engagement évaluation complète à l'issue → Certification ?

COFIL = Porteurs (OPN, FROM Nord, WWF) + parties prenantes

- Entreprises partenaires: Carrefour/ Labeyrie
- Structures professionnelles : CNPM, CRPM H de F et Normandie, FFP, CCR EOS NWWAC
- Sphère publique : MSC, APECS, DRDH
- Scientifiques : MNHN, Agrocampus Ouest
- Administration: DPMA, DIRM Manche et Mer du Nord, DIRM HdF

Elaboration Plan action / Lancement du FIP

- Plan action détaillé (PAD) – décembre 2020
- Présentation et lancement au COFIL juin 2021



PLAN D' ACTIONS DU FIP

Action 1: amélioration des connaissances du stock raie bouclée zone 7d

→ Objectif : passage de catégorie 3 à 1; analyse analytique (points de référence)

Action 2 : passage TAC multispécifique raies à mono spécifique raie bouclée zone 7d

→ cf. point spécifique

Action 3: amélioration données sur activités de pêche

→ Objectifs : étude survie raies / senne danoise (non réalisée durant Sumaris)



PLAN D' ACTIONS DU FIP

Action 4 : problématique Rouget-Barbet / senne danoise

→ Objectifs : Acquisition données (cat 5 actuellement)/ meilleure gestion

Action 5 : habitats sensibles / biologie raie bouclée

→ Objectifs: Cartographie habitats fonctionnels et mesures de gestion

Action 6 : plan aménagement spécifique raie bouclée

→ À l'issue des autres actions

Action 7 : traçabilité/ identification des raies

→ Meilleure identification navires à commercialisation



ENJEUX TAC MONO-SPÉCIFIQUE

Ambitions / obtenir un consensus et porter la demande à l'UE

zone 7d

Raie bouclée > 80% du TAC

Raies - débarquées sous criées de Cherbourg à Boulogne sur mer

2020

espèce	volume (kg)	%
raie bouclée	1 206 917	85,1%
raie lisse	143 154	10,1%
raie brunette	42 866	3,0%
raie douce	16 040	1,1%
raie mêlée	8 483	0,6%
raie fleurie	808	0,1%

2021 (fin sept.)

espèce	volume (kg)	%
raie bouclée	916 257	88,1%
raie lisse	69 931	6,7%
raie brunette	39364	3,8%
raie douce	6 101	0,6%
raie mêlée	5677	0,5%
raie fleurie	2 291	0,2%
raie circulaire	23	0,0%

Source: criées + visio net (BL)



ENJEUX TAC MONO-SPÉCIFIQUE

Points de vigilance soulevés / FEDOPA

- Limitation de la démarche à la zone 7d
- Evolution des 2 TACs « raie bouclée » et « autres raies » ?

Avis CIEM 2021

espèce	catégorie	zone	avis CIEM 2021
raie douce	3	3a, 4, 7d	stock globalement en augmentation depuis 2003; baisse récente de 4%; application de la réduction
raie bouclée	3	3a, 4, 7d	stock stabilisé après très forte augmentation, pas de réduction; + 9% / avis précédent
raie lisse	3	4c, 7d	stock globalement en augmentation, indice biomasse en hausse récente de 16 %; pas de réduction

- Répartition biogéographique sur 3 zones (3a, 4, 7d), quels impacts Tac mono-spécifique 7d ?
- Répartition des 2 TAC (raie bouclée et « autres raies ») entre Etats Membres et OP françaises ?
- Perspective d'utilisation des flexibilités 7d / 7e et 7d / 4c pour les OP ?
- Implications liées au fait que ce soit un stock partagé avec le RU ?

→ Travail de simulation ?



LETTRE D'ENGAGEMENT CNPM

→ Engagement CNPM comme partenaire / appuyer certaines démarches du FIP ?

Lettre proposée :

« dans la mesure de notre engagement et de nos possibilités, nous nous engageons à :

- Contribuer à la définition du plan d'action et son évolution
- Participer au Comité de Pilotage et/ou Groupes de Travail spécifiques
- Contribuer à la réalisation et/ou au financement des actions »

→ Appui attendu / lobbying auprès de Bruxelles / actions 1 et 2 du FIP

TAC mono-spécifique raie bouclée et passage en catégorie 1

→ Affichage de l'engagement du CNPMEM / Fishery Progress

Site référence de suivi des FIPs